

Kinshasa, le 15 novembre 2023

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SERVICE COURRIER
21 NOV 2023
Reçu le
N° Par :

République Démocratique du Congo
PRIMATURE
21 NOV 2023
Courrier reçu
Sous le n° : 38380
Heure : 12:36
Paraphe :

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PARQUET GENERAL PRES LA COUR DE CASSATION
Réceptionné, le 21 NOV 2023
Par
Signature 19100

AUDITORAT GENERAL FARDC
ENTREE LE : 21/11/2023
N° ENREGISTREMENT : 10279/23
ENVOYEE A :
LE :

Concerne : Rappel de la demande de justice des Familles Victimes de l'opération LIKOFI.

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION :

- A Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État ;
(Avec l'expression de nos hommages les plus déférents)
- A Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(Avec l'assurance de notre haute considération)
- A Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires Coutumières ;
- A Son Excellence Madame la Ministre d'État, Ministre de la Justice et Gardes de Sceaux ;
- A Monsieur l'Auditeur Général des FARDC ;
- A Monsieur le Commissaire Général de la Police Nationale Congolaise (PNC) ;
- A Monsieur l'Inspecteur Général de la Police Nationale Congolaise (PNC)
(Tous à Kinshasa)

À Monsieur le Procureur Général
Près la Cour de Cassation
A KINSHASA/GOMBE

IG PNC
SECRETARIAT ADMINISTRATIF
GENERAL
Service Courrier
ACCUSE DE RECEPTION
Reçu le 21 NOV 2023
Heure : 13h05
N° d'Enreg. : 996/RB

Monsieur le Procureur Général,

Nous, familles victimes de l'opération LIKOFI, venons auprès de votre autorité vous signifier qu'avons constaté qu'après 9 longues années d'attente, aucune suite n'a été donnée jusqu'à ce jour à notre lettre d'appel à la justice du 13 novembre 2014, par laquelle nous demandions des comptes pour les crimes commis contre nos enfants à la suite de l'opération précitée de triste mémoire. Notre requête avait été adressée à l'époque au Procureur Général de la République près la Cour Suprême de justice dont vous assumez la continuité des actions.

MINISTRE DE L'INTERIEUR
DECENTRALISATION ET AFFAIRES COUTUMIERES
VICE - PREMIER MINISTRE
21 NOV 2023
Reçu le : 13h45
Heure : 19924
Enregist. sous le n° :
Signature :

CABINET DU MINISTRE
DE LA JUSTICE
REÇU LE : 21 NOV 2023
N° D'ENREG. : 17982
OBSERVATION : 13h20

Nous vous rappelons que le 15 novembre 2013, le Gouvernement congolais avait lancée l'« OPÉRATION LIKOFI » qui devait mettre fin aux crimes commis par les membres de gangs criminels connus sous le nom de « KULUNA » à travers la ville de Kinshasa. Durant trois mois, entre novembre 2013 et février 2014, les éléments de la police qui étaient censées mettre fin à cette criminalité de gangs dans la capitale ont commis des exactions, notamment des exécutions extrajudiciaires et des disparitions forcées contre nos enfants. Lors des expéditions à travers la ville, des policiers en uniforme avec visages cagoulés, ont trainé nos enfants hors de nos résidences sans mandat d'arrêt, les ont abattus en notre présence et celles des voisins. Certaines de nos familles n'ont jamais récupéré les corps de leurs proches leur empêchant d'organiser des funérailles. D'autres enfants, ont été exécutés dans des terrains vides, des marchés ou d'autres espaces isolés. Des dizaines encore ont été emmenés à des destinations inconnues et nos familles n'ont jamais eu de leurs nouvelles.

Cette opération avait été conduite à l'époque par le Général Célestin KANYAMA TSHISHIKU, Commandant de Police du district de la LUKUNGA, avant d'être alterné par le Général NGOYI SENDELWA, Commandant de la Légion mobile d'intervention. A notre connaissance, ces deux officiers supérieurs de la police n'ont jamais été entendu jusqu'à ce jour par la justice congolaise sur leurs responsabilités dans le déroulement de cette opération.

Monsieur le Procureur Général de la République, pendant ces dix longues années qui viennent de s'écouler, nous famille victimes, n'avons jamais été invité par la justice congolaise pour confirmer notre plainte. Après des enquêtes menées deux ans plus tard, le gouvernement avait reconnu dans un rapport public de cas des dérapages de la police mais à ce jour, aucun haut responsable dans les abus commis n'a fait l'objet d'enquêtes ou de poursuites judiciaires.

Nos enfants avaient été visés par cette opération sans qu'ils ne soient préalablement entendu des faits et des infractions qui leurs étaient reprochées et il leur a été privé le droit de se défendre à travers des procès justes et équitables qui aurait pu établir ou non leurs responsabilités.

Nos cœurs restent toujours abattus par la douleur parce que nous familles victimes, ignorons jusqu'à ce jour le sort de nos enfants portés disparus et le lieu d'enterrement de ceux qui avaient été abattus pendant l'opération.

Nous espérons qu'avec l'avènement du nouveau Président de la République, Son Excellence Felix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, qui avait promis d'instaurer l'État de Droit voire notre plainte connaitre le début de son traitement judiciaire malheureusement jusqu'à ce jour aucune démarche n'a été amorcée.

C'est ainsi que nous profitons de cette 10ème année depuis le lancement de cette opération macabre pour vous rappeler notre plainte du 13 novembre 2014 que nous avons jointe en annexe de la présente.

Notre souhait est de voir votre autorité lancer tous les actes d'instructions nécessaires à la manifestation de la vérité sur ces incidents afin que les responsabilités soient établies.

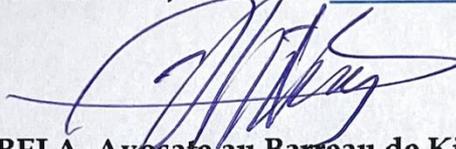
Nous vous prions d'agréer, **Monsieur le Procureur Général**, l'expression de notre haute considération.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le collectif d'avocats des familles des victimes constitué de :

1. **Me Henri WEMBOLUA OTSHUDI, Avocat au Barreau de Kinshasa/Matete**

Téléphone : +243 81 6582 458, Courriel : audfrdc@gmail.com

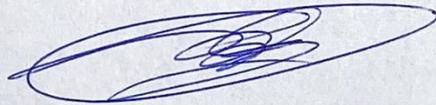
Signature



2. **Me Joséphine MBELA, Avocate au Barreau de Kinshasa/Matete**

Téléphone : + 243 81 7373 577, Courriel : info@acajrdc.org

Signature



Annexe :

Lettre d'appel à la justice des Familles des Victimes de L'OPERATION LIKOFI du 13 novembre 2014 signée par les membres des familles des jeunes hommes et garçons tués ou enlevés par la Police Nationale Congolaise lors de L'OPERATION LIKOFI à Kinshasa.